

COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE) DU COLLÈGE MONTMORENCY

COMPTE-RENDU

de la 41^e rencontre tenue le mercredi 5 février 2014 à 13 h 30, au local A-1970.

Étaient présents :

Yves Carignan	Directeur, Direction des affaires étudiantes et relations avec la communauté
Alain Labrecque	Régisseur général, Service des ressources matérielles
Andrée Hélie	Enseignante au département d'horticulture
Marie Gauthier	Enseignante en physique
Myriam Broué	Conseillère à la vie étudiante, Service de la vie étudiante, supervision du CACE
Sylvie Lamontagne	Agente de soutien administratif, Boutique du collège
Émy Daniel	Coordonnatrice, Service de la vie étudiante
Manon Poulin	Responsable de la Cafétéria
Marie-Andrée Payeur	Chargée de projet, Montmorency International
Annabelle Lemire	Étudiante, AGEM

Étaient absents :

Josée Chevalier	Enseignante au département de langues modernes
Étienne Rouleau	Conseiller pédagogique, Service du développement pédagogique et des programmes
Marie-Josée Lapalme	Technicienne au département de muséologie
Catherine Valade	Aide pédagogique individuelle, Encadrement scolaire

Yves Carignan agira comme président.

Marilie Latullipe-Allard, étudiante engagée, sera secrétaire de la rencontre.

1. Mot de bienvenue;

Yves Carignan souhaite la bienvenue à tous. Un tour de table est fait afin que la secrétaire puisse identifier les participants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la 40^e rencontre tenue le 27 novembre 2013;

Adopté à l'unanimité.

4. Suites au dernier compte rendu;

- Yves Carignan souligne que le 25 février une partie de la journée sera réservée pour le plan stratégique soit de 8 h à 13 h 30 où il y aura plusieurs présentations et ateliers. Il sera question entre autres du développement durable.
- Pour l'idée de lancer des journées de grands nettoyages, on suggère de s'associer avec le défi santé du 29 avril prochain. Émy Daniel va nous revenir sur le sujet. Les membres du département d'horticulture seraient disponibles pour nous aider au niveau technique.

- ☑ Vaisselle durable : L'AGEM est en réflexion par rapport à la possibilité d'utiliser l'ancien local du Caf'art pour ce projet, cependant ce n'est pas sûr puisque beaucoup revendique cette place. Un suivi sera à faire.
- ☑ Covoiturage : Il fallait faire un suivi avec Marcel Bourgault, celui-ci n'a pas été fait par Myriam Broué. Selon Alain Labrecque, il n'y a pas vraiment eu de développement.
- ☑ Pacte 2D : Nous pourrions faire venir un conférencier du programme Pacte 2D au Collège et d'y faire participer les professeurs. En l'absence d'Étienne Rouleau, celui-ci aura le mandat de faire un suivi auprès de la Direction des études.

5. Sous-comités:

5.1. *Sous-comité Éducation relative à l'environnement (ERE) et communication*

5.1.1. Présentation de l'échéancier de travail 13-14

Voir l'annexe 1.

Il y aura une parution du bulletin La feuille cet hiver, en mars.

Le profil vert est en suspens, en attente des priorités du prochain plan stratégique.

5.1.2. Révision de la page Internet environnement du Collège Montmorency

Selon Marie Gauthier, il y a d'importantes lacunes dans les communications de ce qui se fait en matière d'environnement, et le site Internet est un important outil pour le faire. La mise à jour de la page environnement est une priorité pour le sous-comité. Il faut se coordonner avec la transition entre la vieille version du site Internet et la nouvelle. Lorsque ce sera fait, nous pourrions ensuite installer les panneaux (*Avez-vous le clic vert ?*) pour en faire la promotion.

Marie présente le tableau de suivi- Révision et mise à jour de la page Environnement (annexe 2). Il indique les groupes de personnes responsables des rubriques de la page environnement. Une personne par sous-comité se propose pour effectuer la révision de leur section, les noms ont été ajoutés au tableau en annexe 2. Le sous-comité ERE sera responsable de compiler les informations et de communiquer avec le Service des communications du Collège pour effectuer les changements nécessaires.

Les membres du CACE proposent de diminuer la quantité d'information sur la page Internet pour y aller à l'essentiel, et d'ajouter des capsules vidéo et des images pour le rendre plus dynamique. Il est suggéré d'effectuer un sondage auprès des étudiants pour avoir leur avis sur le site Internet dans un an quand celui-ci sera mis à jour.

Constat d'Andrée Hélie: Les actions du CACE sont souvent trop intellectuelles, peu concrètes et peu connues. Il y a une abondance d'information et de documentation, mais rien ne semble avancer en apparence. Pour changer les choses, il faut effectuer davantage de sensibilisation pour que les gens changent leurs habitudes et agissent. Dans cette discussion ressort l'idée de relancer l'ancien projet du CACE qui était d'inciter les départements à adopter une politique de réduction de papier.

Émy Daniel indique qu'il sera plus facile de témoigner de nos différents projets lorsque nous aurons des écrans au Collège.

Annabelle Lemire suggère que pour augmenter la participation des étudiants en environnement, il serait intéressant d'organiser un concours et/ou d'organiser un salon des initiatives en environnement des différents départements dans l'Agora par exemple. Myriam Broué mentionne qu'il n'y a effectivement pas de semaine du développement durable

organisée au Collège, mais que ce serait intéressant de le faire et d'y intégrer un salon de ce genre.

5.1.3. Discussion sur l'environnement et DD dans le Plan stratégique

Myriam Broué questionne les membres à savoir s'il serait intéressant que le CACE dépose ses recommandations dans le cadre de la planification stratégique. Yves Carignan nous informe qu'il est certain que le développement durable fera partie du prochain plan stratégique, et que nous pouvons participer en grand nombre à la consultation du 25 février dans l'atelier sur l'environnement pour porter notre message.

5.2. *Sous-comité Fonds environnemental*

5.2.1. Nouvelles procédures de conflits d'intérêts

Myriam Broué présente le paragraphe qui a été ajouté à cet effet dans le document de présentation du Fonds environnemental (annexe 3). Tous les membres sont d'accord avec cet ajout.

5.2.2. Nouveaux formulaires et fiches de présentation

Myriam Broué présente rapidement les documents révisés (annexe 3), en mentionnant les modifications principales :

- pour une demande de financement de 3 000\$ et plus, il faudra attendre un mois avant de recevoir une réponse car la demande sera présentée lors d'une rencontre du CACE;
- Une photo sera également exigée pour produire les nouvelles fiches de présentation des projets acceptés pour en faire la promotion;
- Myriam va vérifier si cette précision a été ajoutée dans les procédures, mais le sous-comité souhaite ajouter que le fonds environnemental ne peut pas remplacer les autres sources de financement habituelles du Collège.

5.2.3. Bilan des demandes financées 2013-2014 à ce jour

Le sous-comité a décidé de présenter à chaque rencontre du CACE un bilan des projets financés à jour pour l'année scolaire en cours. Cette initiative commencera lors de la prochaine rencontre du CACE.

5.3. *Sous-comité Transport*

5.3.1. Suivi dossier STL

Yves Carignan informe le comité qu'une rencontre entre le Collège et la STL a eu lieu le 17 décembre dernier et que celle-ci s'est bien déroulée. La STL se porte garante de négocier avec les deux autres transporteurs (CITL et Lanaudière) qui veulent se joindre au projet. Cependant, du côté de la STM, aucune collaboration n'est possible pour l'instant. Il a été mentionné pendant la rencontre que lorsque l'on arrivera au temps du premier référendum, il y aura un premier droit de refus pour les étudiants résidents de Montréal, ceux-ci ne seront pas obligés de voter ou de participer. Le projet consiste à obtenir une passe universelle de transport en commun par session. On souhaite que celle-ci ne coûte pas plus de 50\$ par session. Et puisque la STM n'embarque pas, les personnes de Montréal n'auront pas à payer le 50\$. De plus, dans la première vague, cela ne concerne pas le personnel ni les étudiants de plus de 25 ans. Un questionnaire a été mis en place sur Col.net pour connaître les habitudes de transport des étudiants. Une fois le portrait établi,

le référendum concernera les étudiants qui seront inscrits à l'automne prochain. Si le référendum est à 50+1, le projet sera adopté. Nous verrons dans quelques sessions si ce serait possible d'étendre le projet pour tout le personnel. Au prochain CACE, il y aura les résultats du sondage.

5.3.2. Suivi projet vélo-gare :

Yves Carignan explique que le financement du projet a été confirmé au conseil d'administration. Il est souhaité que la gare soit de bonne qualité et très sécuritaire. L'endroit serait éclairé, il y aurait des caméras, il y aurait une passe pour avoir accès. On veut que cela soit visible, elle serait donc sûrement installée à l'avant du Collège. Idéalement, elle sera construite dans le stationnement, et non pas dans un espace vert. Deux propositions de plans seront présentées par des architectes dans les semaines à venir

5.4. *Sous-comité Gestion des matières résiduelles (GMR);*

5.4.1. Bilan des résultats et communication des résultats

Myriam Broué présente son document synthèse des résultats de caractérisations de déchets (annexe 4).

Yves Carignan demande si ce serait possible de faire un comparable des résultats d'avant, mais Myriam Broué n'a pas connaissance qu'une autre caractérisation des déchets ait été effectuée au Collège. Une bonne idée serait de comparer les résultats du Collège avec les autres collèges.

Malgré nos résultats dans la moyenne, il reste du travail à faire. Les recommandations du rapport sont les suivantes : poursuivre les efforts de sensibilisation, adopter une politique d'achats responsables, uniformiser et améliorer la signalisation des installations de récupération, augmenter le nombre d'îlots de tri et faire connaître toutes ces améliorations par la suite.

Une demande MAOB a été déposée pour l'ajout d'une vingtaine d'îlots de tri.

6. Questions diverses :

- InterCACEs du 14 février au Collège Rosemont : Myriam Broué informe qu'elle sera présente à la prochaine rencontre InterCACEs au Collège Rosemont. Aucun autre membre du CACE ne peut y être présent.
- Projet de CCTT en agriculture urbaine: Myriam Broué souhaite en savoir davantage sur ce projet. Andrée Hélié explique que la proposition est en construction et que le dépôt sera fait en mars. L'accent est mis sur l'autosuffisance de la région lavalloise qui est à la fois agricole et urbaine, plus que sur l'aspect communautaire que peut prendre l'agriculture urbaine.

7. Prochaines rencontres :

Il y a consensus, les autres rencontres du CACE de la session auront lieu les : 12 mars 2014, 23 avril 2014 et le 14 mai 2014.

Échéancier du sous-comité «**ERE et communication**» pour l'année scolaire 2013-2014

Membres : Myriam Broué, Marie Gauthier, Étienne Rouleau

Tâches	Personne responsable	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun
La Feuille (un numéro à la session d'hiver 2014)									
Déterminer les sujets à inclure dans le bulletin	Sous-comité et CACE				X	X			
Chercher une ONGE qui voudrait produire une mini chronique dans le bulletin (CRE de Laval, Équiterre, Environnement Jeunesse ?)	Étienne				X	X			
Produire une première version du bulletin et le faire réviser par les communications	Myriam					X			
Envoyer le bulletin (date à déterminer)	Myriam et DACC					X	X		
ERE dans les cours									
Organiser la rencontre avec le comité des sciences humaines	Sous-comité				X				
Myriam rencontre le comité et leur présente certaines propositions pour les inciter à intégrer l'ERE dans certains cours. (date à déterminer)	Myriam				X	X			
Approcher les programmes en révision à l'hiver 2014 pour les inciter à intégrer l'ERE dans certains cours.	Myriam			X					
Formation Pacte 2D									
Communiquer avec les gens de Pacte 2D pour connaître leur offre quant à l'organisation d'un atelier de travail au Collège.	Étienne				X				
Étudier la faisabilité (dates, budget, intérêt) de faire venir les experts du Pacte 2D au Collège.	Sous-comité					X			
Suivis selon les réponses (atelier à la session H14 ou A14)	Sous-comité						X	X	X
Site Internet du Collège (www.cmontmorency.qc.ca/environnement)									
Produire un document de travail pour diviser le travail de révision de la page environnement parmi les membres du CACE	Marie			X					
Effectuer le suivi des modifications avec la DACC	Myriam				X	X			
Déterminer les meilleurs moyens d'en faire la promotion (affiches Clic vert entre autres)	Sous-comité					X	X	X	
L'environnement dans la planification stratégique									
Discuter avec les membres du CACE des différentes approches à adopter pour s'assurer que l'environnement soit au cœur des préoccupations lors de la planification stratégique.	Sous-comité				5				

Tableau de suivi – Révision et mise à jour de la page Environnement du site du Collège

(www.cmontmorency.qc.ca/environnement)

Rubrique de la page Environnement	Personnes responsables
Gestion écologique des matières résiduelles	Sous-comité matières résiduelles (Andrée Hélie)
Bulletin environnemental	Sous-comité ERE (Marie Gauthier)
Démarche environnementale du Collège	Myriam Broué
Certifications	Myriam Broué
Comité étudiant ÉQUILIBRE	Myriam Broué
Comité CACE	Myriam Broué et CACE
Fonds environnemental	Sous-comité Fond environnemental (Myriam Broué)
Transport	Sous-comité transport (Marie-Andrée Payeur)
Outils pour passer à l'action	Tous
Projets en cours	Tous
Réalisations	Tous
Contacts	Myriam Broué

Le sous-comité ERE sera responsable de compiler les informations et de communiquer avec le Service des communications du Collège pour effectuer les changements nécessaires.

FONDS ENVIRONNEMENTAL DU COLLÈGE MONTMORENCY

ÉDITION 2013-2014

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Table des matières

Description	Page 1
Fonctionnement	Page 2
Critères d'analyse	Page 2-3
Formulaire de demande de financement	Page 5 (Annexe 1)
Formulaire de rapport d'activité	Page 6 (Annexe 2)
Fiche de présentation du projet.....	Page 7 (Annexe 3)

1. DESCRIPTION

Le Collège Montmorency cherche à devenir un collège plus vert, où l'ensemble de la communauté collégiale est sensibilisé aux principes de respect de l'environnement et du développement durable. Le Fonds environnemental a comme objectif de soutenir des actions environnementales et éducatives.

Suite à une entente entre l'association étudiante (AGEM) et le Collège en 2009, chaque session, un dollar provenant des frais étudiants de chaque étudiant est déposé dans le Fonds environnemental. Le concessionnaire de la cafétéria du Collège, Chartwells, remet également au Fonds les frais payés par les usagers qui utilisent des ustensiles jetables. Ainsi, une bonne somme d'argent est disponible pour être investie dans des activités environnementales destinées aux étudiantes et aux étudiants du Collège.

Le Fonds environnemental du Collège a pris forme pour la première fois à la session d'hiver 2010. Annuellement, une dizaine de projets sont financés, tels que des sorties pédagogiques, l'organisation d'événements écoresponsables ou de campagnes de sensibilisation.

2. FONCTIONNEMENT

Qui peut déposer un projet ?

Toute personne, comité, service ou département de la communauté Montmorencienne peut déposer une demande de soutien financier pour un projet relatif à l'environnement et au développement durable.

Qui gère le Fonds ?

Tout projet soumis sera transmis au sous-comité du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) responsable du Fonds environnemental pour analyse et évaluation, ces derniers constituent le jury.

Conflit d'intérêt : Si pour une demande, il y a apparence de conflit d'intérêt pour un membre du jury, celui-ci doit en avertir le comité de jury. Il pourra faire valoir son opinion, en autant que les autres membres du jury connaissent les détails du conflit d'intérêt. Il devra par contre s'absenter au moment des discussions et de la prise de décision. En cas de refus, il pourra être informé des motifs de la décision du comité.

Comment déposer un projet ?

Il est possible de déposer un projet au CACE en tout temps.

Voici les étapes à suivre pour déposer un projet:

1. Lire ce document en entier pour bien comprendre le fonctionnement du Fonds environnemental.
2. Développer un projet de façon à ce qu'il soit durable dans le temps, qu'il favorise la collaboration entre différents départements, services et autres organisations externes et que les retombées soient pour le plus grand nombre de personnes.
3. Remplir le formulaire de demande de financement (annexe 1) et l'envoyer par courriel à l'adresse suivante : myriam.broue@cmontmorency.qc.ca.
4. Environ une semaine après l'envoi de la demande, vous recevez une réponse (qu'elle soit positive ou négative) par courriel.

Comment recevoir l'argent si ma demande est acceptée ?

Pour recevoir le paiement, vous devez remettre trois documents :

- 1- Un court rapport d'activité dans lequel vous indiquerez entre autres le poste budgétaire dans lequel nous pourrions déposer l'argent (annexe 2).
- 2- Au moins une photo présentant clairement l'aspect environnemental du projet afin que nous puissions faire la promotion des événements financés par le Fonds environnemental.
- 3- Une copie numérique (en format électronique ou un document papier que vous avez scanné) des factures reliées au financement demandé.

Le montant promis vous sera ensuite remis par transfert budgétaire
Notez que seuls les montants réellement dépensés vous seront remis.

3. CRITÈRES D'ANALYSE

Un projet qui pourrait être financé par une autre source de financement au Collège ne pourra pas être financé par le Fonds environnemental.

Axes d'orientation : Le projet répond à l'un ou à plusieurs des 3 axes d'orientation suivants :

- Gestion écologique des matières résiduelles (réduction, réemploi, recyclage et valorisation des matières résiduelles);
- Sensibilisation à l'environnement et au développement durable;
- Intégration de l'environnement et du développement durable dans le cursus scolaire (conférences, visites, etc.).

Participation et collaboration: Le projet implique la participation et la collaboration d'un plus grand nombre possible d'étudiants et d'acteurs de la communauté Montmorencienne dans l'organisation du projet et/ou comme public cible.

Coûts : Le projet présente un budget raisonnable.

*Pour un projet de moyenne ou grande envergure, le Fonds environnemental ne doit pas constituer pas sa seule source de financement.

*Pour une demande de 3000 \$ et plus, il faudra attendre un peu plus d'un mois pour obtenir une réponse car la demande sera évaluée par l'AGEM et tous les membres du CACE.

Durabilité : Lorsque c'est applicable, les installations ou les procédures résultantes du projet sont durables dans le temps.

Réalisation des objectifs : Le projet est aisément réalisable et les objectifs peuvent réellement être atteints selon l'échéancier proposé.

4. PERSONNE CONTACT

Notez qu'en tout temps, l'éco-conseillère du Collège est disponible pour vous aider à développer le meilleur projet possible.

Voici ses coordonnées :

Myriam Broué / Éco-conseillère
Conseillère à la vie étudiante
myriam.broue@cmontmorency.qc.ca
450-975-6100 poste 6461
Bureau : B-1402-4

ANNEXE 1

DEMANDE DE FINANCEMENT

FONDS ENVIRONNEMENTAL DU COLLÈGE MONTMORENCY - ÉDITION 2013-2014

Titre du projet (incluant l'aspect environnemental)*	
Personne responsable	
Coordonnées de la personne responsable	
Service, département ou comité du Collège.	
Montant demandé	

* Ex : Souper spaghetti écoresponsable, Tasses réutilisables pour le marathon d'écriture, Visite de la Biosphère pour les étudiants en horticulture.

Bref description du projet général

--

Description détaillée des aspects et objectifs environnementaux

--

Correspondance avec les axes d'orientation (cocher une ou plusieurs cases dans le tableau)

Axes d'orientation du Fonds environnemental	Correspond	Ne correspond pas
Gestion écologique des matières résiduelles (réduction, réemploi, recyclage et valorisation des matières résiduelles)		
Sensibilisation à l'environnement et au développement durable (kiosques, affiches, etc.)		
Intégration de l'environnement et du développement durable dans le cursus scolaire (conférences, visites, etc.)		

Nombre d'étudiants dans l'organisation du projet ou qui seront touchés par le projet

--

Collaborations nécessaires à l'organisation du projet (internes et externes au Collège)

--

Bref échéancier de réalisation du projet**

Tâches	Personne responsable	Échéance

**Entre 5 et 10 grandes étapes, vous pouvez également joindre un échéancier déjà existant

Budget

Sources de revenus	Montant
Fonds environnemental (le montant que vous demandez au Fonds)	
Autres financements du Collège Montmorency	
Partenaires (Municipalité, organismes, politiciens, etc)	
Subventions gouvernementales	
Autres revenus :	
TOTAL REVENUS	

Types de dépenses	Définir	Montant
Salaire de professionnels externes (conférenciers, consultants, graphistes, etc.)		
Communications (impressions, publicité, etc.)		
Entretien et sécurité (matériel et personnel)		
Location (équipement technique, expositions, etc.)		
Prix (concours, prix de présence, etc.)		
Autres dépenses		
TOTAL DÉPENSES		

Notez que dans un budget équilibré, le total des revenus est égal au total des dépenses.

Envoyer le formulaire complété et tout autre document pertinent par courriel seulement en tout temps à :

Myriam Broué / Éco-conseillère
 Conseillère à la vie étudiante
 Collège Montmorency
myriam.broue@cmontmorency.qc.ca
 450-975-6100 poste 6461

ANNEXE 2



RAPPORT FINAL DU PROJET **FONDS ENVIRONNEMENTAL DU COLLÈGE MONTMORENCY - ÉDITION 2013-2014**

DOCUMENTS À JOINDRE À CE RAPPORT

Copie numérique des factures reliées au financement demandé : oui non

Au moins une photo présentant clairement l'aspect environnemental oui non

Titre		
Personne responsable		
Coordonnées de la personne responsable		
Date de l'événement		
Montant accordé par le Fonds environnemental		
Montant réellement dépensé en lien à l'environnement		
Poste budgétaire dans lequel déposer le financement		
Axes d'orientation	Gestion écologique des matières résiduelles	
	Sensibilisation à l'environnement et au développement durable	
	Intégration de l'environnement et du développement durable dans le cursus scolaire	

ÉVALUATION DU PROJET (PRINCIPALEMENT EN LIEN AVEC L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL)

Atteinte des objectifs environnementaux (bons coups)	
Problèmes rencontrés en lien à l'aspect environnemental et améliorations possibles	
Nombre de personnes impliquées dans l'organisation et/ou touchées par le projet	
Promotion de l'aspect environnemental	
Intérêt à répéter l'événement (aspect environnemental)	

ANNEXE 3

FICHE DE PRÉSENTATION DU PROJET



Tasses réutilisables lors du Marathon d'écriture 2013

Financement obtenu: 500 \$

**Personne contact : Steeve Munger,
Service de la vie étudiante**

**Type de projet : Gestion écologique
des matières résiduelles**

Projets financés par le Fonds environnemental en 2013-2014

Synthèse des résultats de la caractérisation des matières résiduelles du Collège Montmorency ayant eu lieu du 1^{er} au 5 octobre 2013

Rédigé par Myriam Broué, le 6 février 2014

Définitions

Matières résiduelles (MR) : Terme maintenant utilisé pour désigner un déchet (qu'il soit jetable, recyclage ou compostable).

Déchet ultime (non valorisable): Matière résiduelle qui ne peut être recyclée, ou compostée (ex : styromousse, couches, mégots, etc.). Il sera jeté à la poubelle, puis transporté vers un site d'enfouissement.

Matière recyclable : Matière qui est acceptée dans les centres de tri, qui sera transformée pour fabriquer de nouveaux produits (papier, carton, verre, métal, plastique).

Matière compostable : Matière qui peut être décomposée et transformée en compost (ex : résidus alimentaires, papier et carton).

Taux de diversion : Pourcentage des matières résiduelles détournées de l'enfouissement. Au Collège Montmorency, il s'agit également du pourcentage des matières qui sont recyclées étant donné que nous n'avons pas de système de compostage.

Tableau récapitulatif

Types de matière	Toutes les matières triées		Sacs à ordures		Recyclage	
	%	kg	%	kg	%	kg
Déchets ultimes	20	253,7	24	235,3	6	18,4
Recyclables	39	494,4	22	214,4	90	280,0
Compostables	41	527,5	54	516,0	4	11,5
Total	100	1275,6	100	965,7	100	309,9

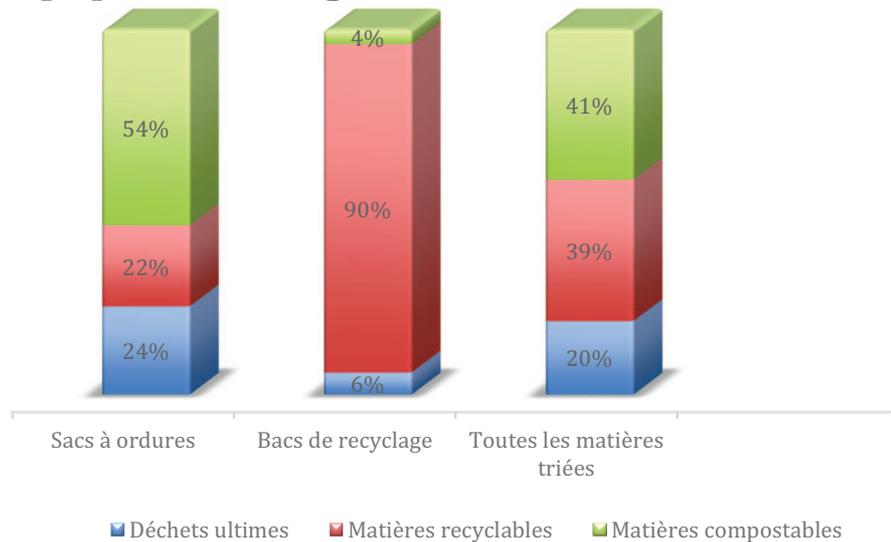
Zones exclues de l'étude : Complexe de sécurité Incendie et poubelles extérieures.

Les matières compostables n'incluent pas les matières vertes produites par les activités du département d'horticulture et l'entretien des jardins et arbres du Collège.

Autre façon de présenter le tableau (inversé et sans le poids), est-ce plus clair ?

Contenants triés	Déchets ultimes	Matières recyclables	Matières compostables	Total
Sacs à ordures	24%	22%	54%	100%
Bacs de recyclage	6%	90%	4%	100%
Toutes les matières triées	20%	39%	41%	100%

Types de matières retrouvées dans les différents équipements de gestion des matières résiduelles



Faits saillants

Un total de 1275,6 kg de matières résiduelles ont été triées durant la semaine de caractérisation des déchets.

Déchets ultimes

- 93 % des déchets ultimes sont jetés dans les sacs à ordures. Le taux de contamination du recyclage par des déchets ultimes est de seulement 10 %, ce qui est un bon résultat. Par comparaison, ce taux varie entre 5 % et 12 % dans les centres de tri qui reçoivent toutes les matières recyclables du Québec.
- 20 % des matières résiduelles produites au Collège ne sont pas recyclables ou compostables, ce qui est significatif. La solution principale consiste à réduire à la source, c'est à dire, ne pas acheter et offrir ces matières aux usagers du Collège comme certains emballages alimentaires ou matières utilisés dans les différents laboratoires départementaux.

Recyclage

Il est à noter que la quinzaine de barils de récupération des contenants consignés (barils bleus) installés un peu partout au Collège semblent avoir échappé à la caractérisation des matières résiduelles. Malgré que ça puisse avoir altéré les résultats, ils ne représentent qu'une portion des équipements de récupération des matières recyclables du Collège, étant donné la présence d'une cinquantaine d'îlots de tri et d'une trentaine de bacs de récupération du papier.

- 57 % des matières recyclables générées au Collège se retrouvent dans les bacs de recyclage, ce qui représente une bonne performance. Par contre, cela signifie qu'encore

43 % des matières recyclables se retrouvent dans les sacs à ordures... Il reste du travail à faire.

- Le carton (39%), le papier (27%) et les contenants en plastique (13%) sont les matières les plus souvent retrouvées dans l'ensemble des bacs de recyclage (îlots de tri et bacs roulants dans les laboratoires et près des cages d'escalier).
- Le taux de diversion pour chaque matière nous permet de d'identifier les matières pour lesquelles le programme de récupération est le plus performant. 85 % du carton généré au Collège se retrouve au recyclage et 71 % du papier, ce qui est excellent. Les plus bas taux sont pour les contenants multimatières à 24 % (ex : berlingot et boîte de jus) et les autres plastiques à 16 % (ex : sacs de plastique).

Matières compostables

En terme de poids, elles représentent 41% de toutes les matières résiduelles produites au Collège et se divisent en deux catégories : alimentaire (28 %) et les autres comme le papier brun des toilettes (13%). Elles représentent plus de la moitié (54%) du contenu des sacs à ordures, mais seulement 4 % des bacs de recyclage. Il faut considérer que, par leur composition, les matières compostables sont très lourdes, mais ça n'enlève rien au fait qu'elles sont présentes dans une très importante proportion dans les sacs à ordures.

Zones

- Plus du tiers des matières déposées dans les poubelles proviennent de la cafétéria (23%) et de la cuisine de la cafétéria (13%).
- La cuisine de la cafétéria : zone qui performe le mieux en terme de tri des matières résiduelles.
 - o Plus petit pourcentage (17%) de matières recyclables dans les sacs à ordures
 - o Quantité minimale (7%) de production de déchets ultimes (= minimise l'achat et l'utilisation de produits qui ne sont pas recyclables ou compostables)
- La zone de l'agrandissement et département d'architecture a une faible proportion (19 %) de matières recyclables dans les sacs à ordures, contrairement au niveau 1 et 2 des blocs A, B et C (27%). Est-ce grâce à l'absence de poubelles dans 9 des 11 classes de l'agrandissement qui oblige les gens à se rendre aux îlots de tri afin de déposer leurs matières résiduelles ? Difficile à dire.

Recommandations pour le Collège

1- Réduire à la source

- Éviter d'acheter et d'offrir des produits qui ne sont pas réutilisables, recyclables ou compostables.
- Éventuellement adopter une Politique d'achat responsable pour réduire la quantité de déchets ultimes générés. Il s'agit d'intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les contrats de service avec les fournisseurs de produits et de services alimentaires.

2- Implanter une collecte des matières compostables

- Les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles sont de détourner 60 % des matières compostables de l'enfouissement d'ici 2015 et les bannir d'ici 2020.
- Le plus facile et efficace serait de commencer à composter les matières compostables des cuisines de la cafétéria car le volume est important et il y aurait peu de gens à sensibiliser.
- Dans une seconde phase, implanter des bacs de collecte des matières compostables dans la cafétéria car le volume est également important. Une importante campagne de sensibilisation des étudiants serait par contre nécessaire.

3- Uniformiser les équipements de récupération

- Pour éviter la contamination des bacs de recyclage et faciliter le geste de récupération des usagers du Collège, il est important de toujours jumeler les poubelles et bacs de recyclage et de ne jamais laisser une poubelle seule sans option de recyclage à côté.
- Ajouter des îlots de tri dans les corridors et espaces publics pour éventuellement enlever les barils de récupération et poubelles orphelines afin d'uniformiser les équipements de récupération.
- Améliorer et uniformiser la signalisation des équipements de récupération.

4- Développer un plan de communication et de sensibilisation

- Informer les étudiants et employés du Collège des résultats de la caractérisation des matières résiduelles et des efforts qui seront déployés pour atteindre une meilleure performance.
- Poursuivre les efforts de sensibilisation des usagers du Collège afin de leur permettre de mieux différencier et trier les matières dont ils disposent quotidiennement.
- Développer un plan de communication misant sur des outils variés pour informer et sensibiliser les usagers à l'importance des 3R (réduction, réemploi et recyclage).